



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 17/03/2023

Echéance le : 30/04/2023

LAMERAND DELPHINE

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
36 A AVENUE DE L'ESPOINUSE
34600 HERAPIAN

Page :1/1

N° Document 3874638	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 4391606	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4391606 DU 17/03/2023 ** BEL YANNICK								
9742 (1)-NETTOYANT CONTACTS ELECT. 400ML		BET097420040 CORNOG	1,00	4	5,50		5,50	5,50
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 5,50								
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe			Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		Total T.T.C.			
PI : 5,50			(4) 20,000		6,60			
MO : 0,00 5,50			5,50					
DIV : 0,00			1,10					
Coupon à joindre à votre règlement								
N° Document	N° Client	N° Commande	N° Pièce	N° Immatriculation	N° Commande			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 3874638
N° Client : 0165285
N° Commande : 4391606

Echéance le : 30/04/2023
17/03/2023

6,60



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est réservé jusqu'au paiement intégral de la facture.

L621-122 du Code de Commerce